



HAL
open science

Reconstructions et politiques du patrimoine urbain au Liban

Éric Verdeil

► **To cite this version:**

Éric Verdeil. Reconstructions et politiques du patrimoine urbain au Liban. Colloque international “ Les héritages culturels dans l’architecture et l’urbanisme au XXIe siècle ”, May 2008, Abu Dhabi, Émirats arabes unis. halshs-00291101v1

HAL Id: halshs-00291101

<https://shs.hal.science/halshs-00291101v1>

Submitted on 26 Jun 2008 (v1), last revised 27 Sep 2010 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Reconstructions et politiques du patrimoine urbain au Liban

Eric Verdeil, Université de Lyon-CNRS, UMR 5600 Environnement Ville Société

Depuis plus de trente ans, guerres et reconstructions se suivent, s'enchaînent et s'enchâssent au Liban. L'urbanisme s'édicte dans l'urgence et ne cesse de susciter la controverse. Le Liban subit des mutations urbaines très intenses, avec des mouvements de population massifs (déplacements en raison des destructions et des projets de réaménagement), des bouleversements dans les formes urbaines (destruction/réaménagement du bâti) et plus largement dans l'organisation économique et sociale, ainsi que dans la structure des pouvoirs dans la ville (Verdeil, Faour, Velut, 2007).

L'émergence de la question du patrimoine résulte d'une tension entre des pratiques et des représentations des lieux en évolution et une forme urbaine héritée. Dans le cas libanais, les dynamiques de reconstruction sont très rapides et heurtées, ce qui accentue la tension. D'autre part, la reconstruction est un moment d'innovation dans les conceptions urbanistiques. Au Liban, l'idée d'un urbanisme gérant le patrimoine est apparue graduellement depuis 1977 (Verdeil 2002) puis s'est étendue dans les années 1990.

Les épisodes de reconstruction, notamment après 1991, ont été des moments de réaffirmation de l'Etat, de retour (en principe) à la règle du droit par opposition à la marginalisation des institutions étatiques durant la guerre, voire leur négation. L'urbanisme a justement constitué, en 1977, en 1982-83 et après 1991, un vecteur privilégié de cette affirmation de l'Etat au Liban. Mais dans le même temps, ces moments de réaffirmation sont ambigus, car le retour de l'Etat ne va pas sans favoriser la logique du marché, dans un mouvement qui confond défense et illustration idéologique du libéralisme et promotion des intérêts privés des groupes sociaux ayant un accès direct à l'Etat. Dans quelle mesure ce libéralisme est-il compatible avec un projet patrimonial ?

D'autre part, on peut qualifier l'Etat libanais d'Etat faible au sein d'une société forte. Loin d'être le seul acteur ou même l'acteur central dans la définition des politiques publiques, l'Etat compose en permanence avec une multiplicité d'acteurs institutionnels (municipalités, agences étatiques spécialisées) et non-institutionnels, qu'il s'agisse de la société civile (associations, etc.) ou de représentants de partis politiques, de groupes d'intérêts ou de groupes confessionnels. Le Liban est donc un terrain privilégié pour analyser l'émergence et

Colloque international Les héritages culturels dans l'architecture et l'urbanisme au XXI^e siècle, Paris Sorbonne Abu Dhabi, 21-22 mai 2008

le développement de tels réseaux d'acteurs, et leur participation à la définition et à la négociation des politiques publiques, ici à celle des politiques du patrimoine.

L'objet du texte est de comprendre quels acteurs, dans quelles situations de reconstruction, se saisissent de l'enjeu patrimonial, selon quelles conceptions et quelles stratégies. Finalement, quels résultats observe-t-on sur le terrain ?

Le texte porte sur trois lieux et trois moments de l'émergence de politiques du patrimoine en lien avec l'enjeu de la reconstruction : le projet pour le centre-ville de Beyrouth, les tentatives de protection des espaces péricentraux de la capitale depuis le milieu des années 1990 et la reconstruction de la petite ville de Bint Jbeil au Sud-Liban après la guerre de 2006. Cette lecture laisse de côté les projets *Cultural Heritage and Urban Development* dans cinq villes secondaires qui ont fait l'objet de diverses études, où la question de la reconstruction est moins prégnante (Daher 2006, Moussi 2008).

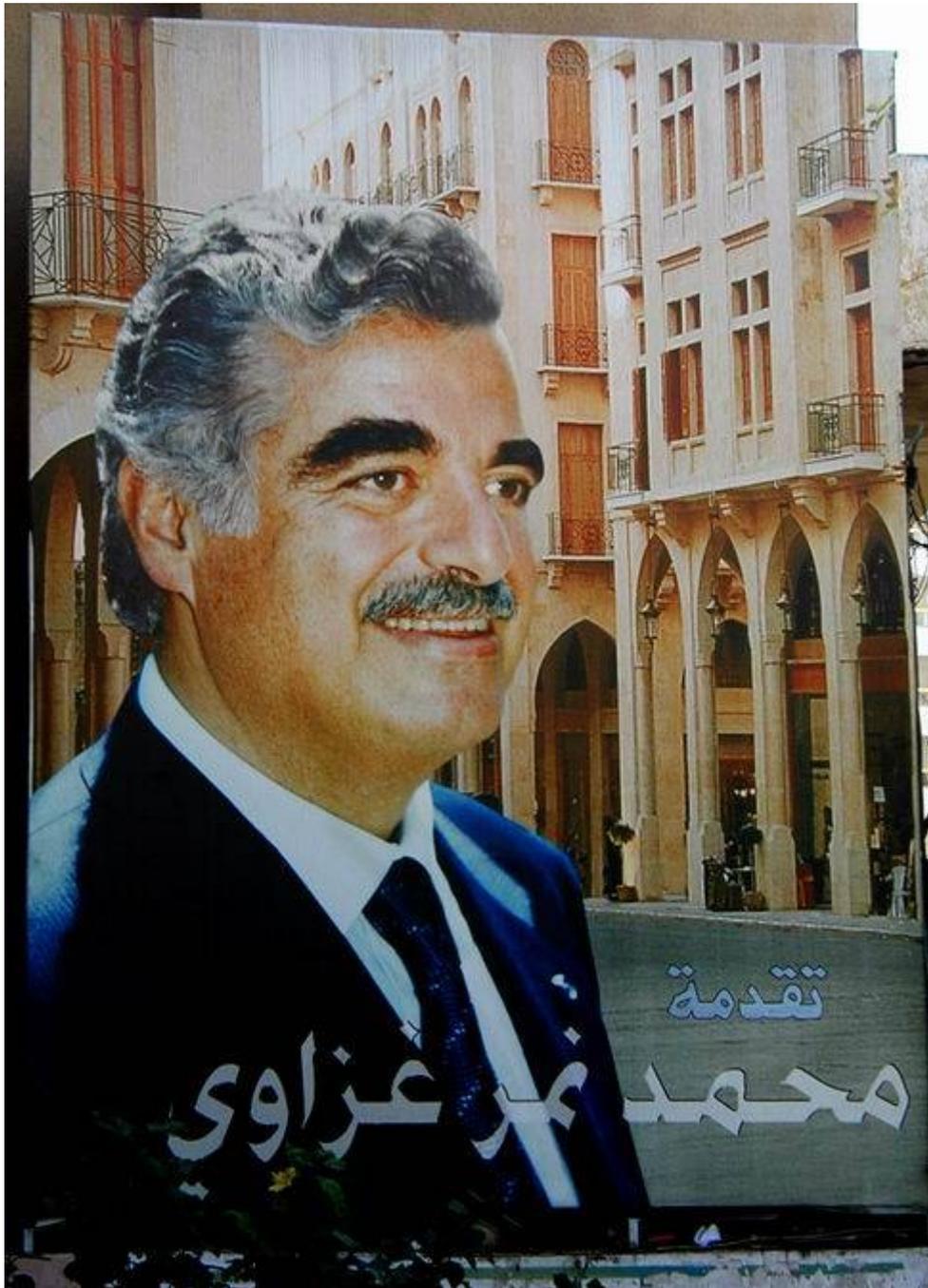
L'enjeu patrimonial dans la reconstruction du centre de Beyrouth

Le centre-ville de Beyrouth, espace historique symbole de la convivialité des communautés libanaises, avait été très endommagé par la guerre civile. Après l'arrêt des combats, l'Etat confia à une société privée, SOLIDERE, créée en 1994, la charge de reconstruire, en expropriant autoritairement les ayants droit. Le schéma directeur très moderniste recherchait une forte valorisation foncière. Le premier ministre R. Hariri était l'un des principaux actionnaires de cette société. L'ampleur des démolitions requises par le projet aboutit à une quasi table rase, tempérée par la préservation de 265 bâtiments historiques supplémentaires suite à des protestations diverses (Schmid 2002).

SOLIDERE réaménagea avec soin ces quelques secteurs à caractère historique qui avaient été préservés et finança des fouilles archéologiques d'urgence, ce qui effaça auprès de l'opinion son image de destructeur du patrimoine. Mieux, la société utilisa avec habileté le slogan « Beyrouth, la ville ancienne du futur » et fit des espaces patrimoniaux intégrés au projet une vitrine pour se distinguer de ses concurrentes du Golfe comme Dubaï. A partir de 1999-2000, le quartier historique de l'Etoile connut un développement du commerce et des activités de loisirs spectaculaire, qui montrait l'adhésion d'une partie des Libanais à cette réalisation qui d'une certaine manière leur rendait leur histoire. Rafic Hariri joua lui-même sur ces images patrimoniales pour asseoir sa légitimité politique auprès de la population (photo 1).

Colloque international Les héritages culturels dans l'architecture et l'urbanisme au XXI^e siècle, Paris Sorbonne Abu Dhabi, 21-22 mai 2008

Photo 1 : affiche électorale de R. Hariri en 2000. Principal actionnaire du projet Solidere, il pose devant les arcades réhabilitées de la rue Maarad. (Cliché E. Verdeil 2001)



Ce projet fut à l'origine de l'émergence d'une nouvelle conscience patrimoniale au sein de la société libanaise, sensible à travers une floraison de publications marquées du sceau de la nostalgie. Plusieurs associations contribuèrent au débat, notamment sous l'angle patrimonial ce qui, dans le contexte de l'après-guerre, était remarquable puisque le débat public succédait aux combats armés.

Toutefois, ces conceptions étaient caractérisées par plusieurs contradictions (Beyhum, 1999). Ainsi, les opposants au projet se divisaient quant à la place à accorder aux revendications

Colloque international Les héritages culturels dans l'architecture et l'urbanisme au XXI^e siècle, Paris Sorbonne Abu Dhabi, 21-22 mai 2008

archéologiques. Alors que certains envisageaient des jardins archéologiques, d'autres regrettaient que ces fouilles constituent un prétexte pour détruire l'héritage architectural ottoman et mandataire, peu rentable d'un point de vue immobilier. D'autre part, les partisans la conservation du patrimoine en avaient des conceptions distinctes. Pour les uns, l'essentiel résidait dans le sauvetage de bâtiments remarquables. Les autres avaient une ambition plus large et dénonçaient dans cette opération l'émergence d'un espace de consommation aménagés selon les normes mondialisées *des festival market places* (Goss, 1996) et d'une culture disneylandisée, au détriment des populations d'origine.

L'exemple du centre-ville de Beyrouth illustre une première situation où l'enjeu du patrimoine est pris en tension entre différentes définitions contradictoires portées par des groupes et des acteurs divers, tels qu'une société privée, SOLIDERE, et différents acteurs civils aux intérêts et aux représentations contradictoires. Alors que la première poursuit un objectif de rentabilité financière où l'enjeu patrimonial intervient comme slogan, comme habillage mais reste subordonnée aux impératifs financiers qui dictent le contenu des grands choix d'aménagement, certains groupes, notamment issus des milieux intellectuels, ont vu dans cette question un enjeu de la reconstruction authentique de la société libanaise. Pour d'autres, ce qui se joue à travers le patrimoine, c'est aussi la capacité du Liban à retrouver son histoire. Mais en raison des différentes versions de cette histoire non homogénéisée dans un récit partagé, les revendications patrimoniales sont contradictoires.

Les conflits autour du patrimoine dans le péricentre de Beyrouth

Les espaces péricentraux de Beyrouth ne firent pas l'objet d'initiatives d'aménagement intégrées dans des projets d'urbanisme. Constitués de tissus urbains des époques ottomanes et mandataires considérés aujourd'hui comme des patrimoines à conserver dans la plupart des pays méditerranéens (Abry, Carabelli 2005), ils avaient été diversement endommagés par les combats et souvent occupés par des populations réfugiés. Leur reconstruction après guerre fut le résultat d'initiatives privées dans un contexte réglementaire peu contraignant. Certains secteurs, tirant parti de la reprise des communications entre les deux secteurs de Beyrouth, connurent un développement sous forme de quartiers de loisirs, comme Monnot, Sodeco, Furn al Hayek ou encore Gemmayzeh. Certains quartiers furent le lieu d'une gentrification préservant leur ancien tissu. D'autres secteurs, comme Zoqaq al Blat ou Qantari, sont l'objet

Colloque international Les héritages culturels dans l'architecture et l'urbanisme au XXI^e siècle, Paris Sorbonne Abu Dhabi, 21-22 mai 2008

d'une rénovation immobilière spéculant sur le départ des anciens occupants et sur la hausse des valeurs foncières.

Le projet de reconstruction du centre-ville de Beyrouth précipita la mobilisation d'initiatives civiques, associatives et académiques d'identification et de préservation du patrimoine architectural, perçu comme menacé par les nouvelles dynamiques immobilières. En 1996, des professionnels à la tête de ces mobilisations réussirent à faire classer une partie des immeubles à l'inventaire mais ceci n'aboutit qu'à décourager les propriétaires, à accélérer les démolitions (Kögler 2006). Ultérieurement, ces mêmes groupes militants tentèrent de protéger les secteurs les plus remarquables grâce à de nouveaux règlements de zoning de type secteurs sauvegardés, notamment à Gemmayzeh.

Toutefois, les autorités en charge de ces questions, ministère de la Culture, mohafez (préfet) et direction générale de l'urbanisme (DGU), se montrèrent très flexibles et ouvertes aux intérêts des propriétaires et promoteurs. Ils accordèrent des dérogations aux classements, des permis de construire contestés par les opposants pour leur esthétique en rupture avec l'environnement et finalement, n'imposèrent pas dans la réglementation des contraintes sur le respect du gabarit du quartier, rendant possible la construction de tours.

La préservation de la mémoire de la guerre, et non seulement de l'architecture d'avant-guerre, mobilisa également durant toute cette période divers acteurs et mouvements. L'immeuble Barakat, au carrefour SODECO, sur l'ancienne ligne de démarcation, représente un cas emblématique. Réalisé par l'architecte Aftimos, figure de la période de la fin de l'Empire ottoman et du Mandat français, il était menacé de démolition par ses propriétaires. Les défenseurs du patrimoine réussirent à empêcher sa disparition et œuvrèrent pour sa reconversion en musée de la guerre, après son expropriation par la municipalité de Beyrouth. Une réflexion est en cours avec la Ville de Paris à ce sujet (photo 2).

Photo 2 : L'immeuble Barakat, symbole de l'architecture mandataire et de la mémoire de la guerre (Cliché E. Verdeil 2002)



Dans le péricentre de Beyrouth, la volonté de préservation du patrimoine émerge en réponse à la démolition du bâti résultant de la modernisation urbaine. Mais le jeu d'acteurs est plus complexe et en l'absence d'un acteur dominant comme SOLIDERE, chacun tente d'instrumentaliser à son profit l'autorité d'un Etat qui n'a pas de doctrine sur la question. Le poids des intérêts fonciers et immobiliers est très pesant face à la mobilisation civique, professionnelle et académique. L'originalité de l'affaire de l'immeuble Barakat est l'implication directe de la municipalité de Beyrouth, jusqu'alors totalement marginalisée dans les décisions d'aménagement, y compris sur la question du patrimoine. Cette évolution se comprend chronologiquement dans un contexte où les municipalités n'ont été réellement relancées au Liban qu'après les élections de 1998 puis celle de 2004.

La reconstruction de Bint Jbeil et la symbolique du patrimoine

L'exemple de Bint Jbeil décentre l'analyse en termes de géographie, de chronologie et de jeu d'acteurs mais permet de retrouver plusieurs des logiques déjà identifiées¹. Petite ville du

¹ Je suis ici très fidèlement Debs 2007.

Sud-Liban au cadre architectural modeste mais typique, ce fief du Hezbollah a subi d'impressionnantes destructions à cause des attaques israéliennes durant la guerre de 2006. La reconstruction lancée dès la fin des combats s'effectue dans un cadre institutionnel dont l'Etat et ses institutions sont largement absents. Le Hezbollah, patron de cette région, tente de superviser les opérations pour conforter sa légitimité locale. Les travaux et les projets de réaménagement sont essentiellement financés par le Qatar, dans le cadre de son aide à la reconstruction du pays promise lors de la conférence de Stockholm en août 2006.

Photo 3 : Image du vieux souk de Bint Jbeil après les destructions de la guerre de 2006 (cliché H. Debs 2006)



Dans un premier temps, c'est la municipalité, proche du Hezbollah, qui a élaboré le projet de reconstruction. Les travaux préparatoires de déblaiement et les modalités d'indemnisation ont favorisé la démolition de nombreux vestiges de l'architecture typique du village, notamment dans les souks. Le schéma directeur de la municipalité envisageait une modernisation radicale de cet espace, en élargissant les voies, en favorisant la construction d'immeubles et en mettant en œuvre un remembrement qui aurait conduit à réaffecter aux ayants droit des lots sans rapport avec leurs propriétés. Or, cette approche a soulevé l'opposition d'une partie des propriétaires, résidents ou immigrés.

Dans le même temps, une équipe de professionnels et d'étudiants de l'Université américaine de Beyrouth a tenté d'alerter les autorités sur les risques d'une reconstruction détruisant le patrimoine. Cette équipe, dont plusieurs membres avaient du reste été impliqués dans les autres combats pour la défense du patrimoine à Beyrouth et ailleurs, a procédé à des relevés et élaborés des contre-propositions au schéma municipal. Ils réussirent à faire reconnaître à la

direction régionale du Hezbollah que l'application du plan envisagé reviendrait à prolonger l'œuvre de destruction menée par les Israéliens. Réalisant la portée symbolique de ce projet, le Hezbollah se rangea à cette argumentation et imposa l'étude d'un autre projet, confié conjointement à une équipe locale et aux architectes de l'AUB.

L'exemple montre une configuration politique très différente des précédentes mais souligne fortement les enjeux symboliques et politiques de la mobilisation patrimoniale.

Conclusion

Quelle synthèse tirer de ces trois moments dans les politiques du patrimoine au Liban ?

Une première idée s'impose avec force : l'Etat libanais est largement marginalisé dans ces politiques patrimoniales, aussi bien en termes d'initiative que de régulation. Ce fait vaut d'être remarqué dans un contexte régional où au contraire, l'Etat se saisit souvent du patrimoine pour affirmer sa légitimité et l'ancrer dans l'histoire. En corollaire, on peut remarquer aussi sa faible capacité de régulation, notamment à travers la loi ou le règlement : dans le projet Solidere, la conservation patrimoniale, si réduite par ailleurs, n'est pas garantie par une loi ou par le décret validant le schéma d'aménagement ; à Gemmayzezh et dans le péricentre, l'Etat a finalement accouché d'un décret non contraignant sur la morphologie urbaine et les classements successifs font largement de dérogations organisés par les services de l'Etat eux-mêmes ; à Bint Jbeil, le processus de réaménagement s'inscrit largement hors d'un schéma directeur approuvé et sans la supervision de la DGU. Ces situations illustrent le dessaisissement par l'Etat lui-même de ses prérogatives en la matière, au bénéfice d'une série disparates d'acteurs officiels ou non-officiels, dont l'action d'ailleurs contribue justement à cette marginalisation et même la revendique. Les municipalités, largement marginalisées dans l'urbanisme des années quatre-vingt-dix, tendent à développer une capacité d'initiative dans ce domaine.

En revanche, différents acteurs non-étatiques usent du patrimoine d'une manière stratégique. C'est le cas de SOLIDERE, une firme d'aménagement et de construction qui aujourd'hui étend son action à l'échelle du bassin méditerranée qui n'hésite pas à faire un usage sélectif de la notion de patrimoine, à des fins de marketing et de légitimation de son action. De même, Rafic Hariri a utilisé les images patrimoniales construites par le projet SOLIDERE au servir de sa légitimation politique (voir aussi Moussi 2008 à propos de Saïda dans ce recueil). Enfin, un parti politique comme le Hezbollah, réalisant l'enjeu symbolique du patrimoine dans son combat avec Israël, l'impose avec force à ses constituants. Ces usagers stratégiques présentent deux points en commun : d'une part, dans les faits, ces usages stratégiques n'aboutissent qu'à

une conservation sélective et très limitée du patrimoine architectural et urbain. D'autre part, ces initiatives sont souvent suivistes et opportunistes et ne résultent pas d'un engagement convaincu.

Dans cet espace laissé libre par l'Etat aux actions de divers acteurs, un groupe faiblement structuré mais doué pour la mobilisation militante et, la communication médiatique trouve place et s'avère un élément central dans la défense du patrimoine, c'est-à-dire dans l'identification d'objets architecturaux et urbains à préserver, dans la mise sur agenda de ces objectifs, dans la proposition, pas toujours couronnée de succès, de nouvelles pratiques et instruments législatifs ou réglementaires. Professionnels, universitaires, acteurs civiques et associatifs, souvent liés par leurs itinéraires à des formes d'action expérimentées à l'étranger qu'ils passent au Liban, ils jouent un rôle central. Parmi les thèmes qui les mobilisent et qui représentent les mobiles de leur action, différents registres sont à distinguer : à travers la continuité de l'architecture et du tissu urbain, ces groupes valorisent une forme de résistance à l'homogénéisation culturelle, à une certaine forme de mondialisation mais aussi à la ségrégation sociale, au risque de se trouver en décalage d'ailleurs avec les mutations socio-économiques qui poussent, via la gentrification, à la conservation de certains quartiers comme Monnot ou Gemmayzeh. On peut toutefois différencier ces mobilisations en fonction de la nature de leur engagement politique : national et démocratique comme dans le cas du projet SOLIDERE, plus local et en défense d'une identité urbaine pour l'action dans le péricentre, patriotique dans l'action de la reconstruction de Bint Jbeil.

On doit enfin souligner, à l'évidence, les résistances à la mise en œuvre de ces projets patrimoniaux, par divers autres acteurs mus par différents mobiles. Les intérêts fonciers et financiers de nombreux propriétaires, promoteurs voire architectes et urbanistes liés aux projets de construction apparaissent en premier lieu. Mais il faut aussi citer les habitants, souvent, ne se reconnaissent pas dans les projets de conservation urbaine, en particulier lorsqu'ils semblent impliquer des contraintes incompatibles avec des pratiques associées à la modernité et au confort. Cette réticence ne signifie pas nécessairement la volonté d'un abandon des espaces anciens mais implique sans doute une réflexion commune sur le devenir de ces espaces, à laquelle justement les formes de militantisme patrimonial ne sont pas assez habituées.

Références

Abry Alexandre, Carabelli Romeo (dir), *Reconnaître et protéger l'architecture récente en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2005, 332 p.

Beyhum Nabil, 1999, « Les enjeux politiques de la préservation du patrimoine à Beyrouth 1990-1997 », in Akl Z., Davie M.F. (dirs.), *Questions sur le patrimoine architectural et urbain au Liban*, Beyrouth : ALBA/Tours : URBAMA, pp.197-210

Daher Rami, 2006, "Swift Urban Heritage Donor Recipes and Neoliberal Urban Restructuring: Jordan and Lebanon as Case studies", in Fawaz M. (ed.), *Urban Heritage and the Politics of the Present. Perspectives from the Middle East, City Debates Proceedings 2005*, Beyrouth: American University of Beirut, pp. 48-62.

Debs Habib, 2007, "The reconstruction of Bint Jbeil: Social and economic Emergency vs. Memory and Identity Concerns", unpublished paper, *City Debates Conference 2007, Reconstruction after Disasters: Filling the voids*, American University of Beirut, May.

Goss Jon, « Disquiet on the Waterfront: Reflections on Nostalgia and Utopia in the Urban Archetypes of Festival Marketplaces », *Urban Geography*, 1996, 17, 3, pp.221-247.

Kögler Oliver, 2006, "Postwar Heritage Projects in Beirut: Perspectives from Human Geography", in Fawaz M. (ed.), *Urban Heritage and the Politics of the Present. Perspectives from the Middle East, City Debates Proceedings 2005*, Beyrouth: American University of Beirut, pp.12-28.

Moussi Maud, 2008, « Nouveaux gouvernements urbains et patrimoine dans le Sud du Liban : Saïda », Colloque International *Les héritages culturels dans l'architecture et l'urbanisme au XXI^e siècle*, Paris Sorbonne Abu Dhabi, mai.

Schmid Heiko, 2002, *Der Wiederaufbau des Beiruter Stadtzentrums: Ein Beitrag zur handlungsorientierten politisch-geographischen Konfliktforschung*. Heidelberg. (= Heidelberger Geographische Arbeiten, Bd. 114), 284 p.

Verdeil Eric, 2002, *Une ville et ses urbanistes : Beyrouth en reconstruction*, thèse de doctorat, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 646 p.

Colloque international Les héritages culturels dans l'architecture et l'urbanisme au XXI^e siècle, Paris Sorbonne Abu Dhabi, 21-22 mai 2008

Verdeil Eric, Faour Ghaleb, Velut Sébastien, 2007, *Atlas du Liban : territoires et société*, Beyrouth : IFPO&CNRS Liban, 208 p.